**Appel à candidature : Classes internationales 2025-2026**

Le poste diplomatique en Inde, en relation avec le MEAE et le MESR, alors soucieux de structurer les mobilités internationales indiennes entrantes en 1er cycle en France a mis en place un programme expérimental à compter de la l'année universitaire 2023-2024.

Ce programme a pour nom les « Classes internationales », il a admis ses premiers étudiants à la rentrée 2024 et deux vagues ont donc déjà pu être observées. Il a été décidé d'étendre l'observation pour une année supplémentaire, avec des règles nouvelles. En effet, si les objectifs pédagogiques généraux demeurent les mêmes que lors des deux premières vagues, deux éléments principaux diffèrent pour cette 3e et dernière année d'observation :

**1/ les Classes internationales seront exclusivement adossées à des parcours de 1er cycle qui mènent au diplôme national de Licence, ou à des parcours intégrés d'écoles d'ingénieurs publiques offrant un accès postbac à leur titre d'ingénieur diplômé (accréditation CTI).**

**2/ Une ouverture à d'autres pays sera tentée cette année (la liste sera arrêtée au plus tard à la rentrée universitaire prochaine par les services compétents du MEAE).**

Que sont les classes internationales ? A partir de février 2024 une campagne de promotion a été lancée autour des programmes dispensés dans ce cadre par une trentaine d'établissements volontaires, sélectionnés en octobre 2023. L'opération, malgré un temps court, a permis de créer des outils (<http://www.classesinternationales.org>), de commencer à constituer un vivier d'étudiants, en Inde, prêts venir étudier en France et en langue française. D'un point de vue qualitatif, il faut noter que tous les étudiants qui ont finalement rejoint un établissement en France lors de la 1ère vague sont sur le point d'intégrer le 1er cycle, à la rentrée de septembre. Le dispositif fonctionne, il a désormais besoin d'une plus grande assise pour durer.

Pour rappel, l'initiative vise à attirer en France, dans un cadre stable, des étudiants **non francophones** qui **ont achevé leurs études secondaires** et qui choisissent la mobilité internationale pour entamer leurs études supérieures. L’ESR français, aujourd'hui, ne leur propose pour ainsi dire rien s’ils ne sont pas francophones. L’idée générale est de **créer un sas linguistique en France, au sein même des établissements**, au terme duquel les étudiants qui parviennent à atteindre une bonne maîtrise de la langue française (le niveau B2 du CECRL est en général retenu comme critère) peuvent accéder aux formations de 1er cycle, en français, pour 3 années de Licence ou pour 5 ans de formation en ingénierie.

Les écoles d'ingénieurs publiques qui proposent une admission postbac vers des programmes intégrés conduisant à des titres d'ingénieurs qui sont aussi des grades de Master, ont ainsi toute leur place dans cette initiative.

L'ouverture du dispositif à d'autres pays non francophones a pour objectif, d'une part, d'étendre le vivier des candidats, afin de donner aux établissements français qui souhaitent participer à cette 3e vague une plus grande assurance de créer en leur sein des Classes internationales suffisamment remplies pour être à l'équilibre financier. D'autre part, il s'agit d'introduire dans cette initiative une diversité qui ne peut être que salutaire d'un point de vue académique et pédagogique.

Les données du constat initial se trouvent dans le fichier PDF attaché à cet Appel, ainsi que la description générale de l'initiative (frais d'inscription, volumes horaires, conditions générales pour être éligible à l'inscription dans le catalogue 2025-2026).

Les établissements qui souhaitent en savoir davantage sur ce dispositif pourront se connecter au webinaire qui sera organisé conjointement par le poste diplomatique en Inde et par Campus France**le lundi 1er septembre 2025 à 11H00, heure française :**

Sujet : Informations Classes internationales

**Lundi 1er septembre 2025 11h00 France** (14h30 Inde)

<https://zoom.us/j/91635274377?pwd=RiW8a1hW0z07XMlpaB9I2hwuuy2upB.1>

Les établissements désireux de se joindre à la phase expérimentale pourront participer à une seconde réunion d'information le lundi **22 septembre 2025 (lien communiqué ultérieurement)**, soit une semaine avant la date limite du dépôt de leur candidature, fixée au :

**Lundi 28 septembre 2025 à minuit, heure française**.

Le lien à utiliser pour renseigner et confirmer une candidature est :

[**https://forms.gle/iatpoFYCDquwVvMW9**](https://forms.gle/iatpoFYCDquwVvMW9)

Notez que dans ce programme, les frais d’inscription sont **fixés, au maximum, 5 500 € pour une année de Classe internationale**. *Ce sont en effet les étudiants et leur famille qui financent le programme.*

Une fois recueillies les expressions d’intérêt, une commission réunissant le poste diplomatique, le MEAE et le MESR établira la liste des établissements retenus pour cette phase. Cette liste sera rendue publique une semaine après l'expiration de l'appel. **La campagne de promotion sera lancée, une fois mis à jour les outils de promotion, au cours du mois d'octobre, et cette promotion se fera donc dans chaque pays non francophone qui aura été intégré aux Classes internationales par décision du MEAE**. La logistique et la confection du catalogue demeurent confiées au poste diplomatique en Inde mais chacun des postes retenus pour participer à cette 3e vague intégrera ce dispositif dans ses outils de promotion.

./.

Informations : [fabien.chareix@ifindia.in](mailto:fabien.chareix@ifindia.in)